DÉCISION DU MAIRE N°2025/22

Marché d'aménagement de voirie et trottoirs rue Jean Jaurès- Eiffage

Le Maire de la commune de Crégy-lès-Meaux,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2122-22 et L2122-23,

Vu la délibération N°4-033-13/2020 du 23 mai 2020 relative aux délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal, autorisant le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu l'avis d'appel public à concurrence paru au BOAMP dans le cadre d'un marché à procédure adaptée,

Vu les offres des entreprises Colas, Eiffage, et Jean Lefebvre,

Vu le rapport d'analyse des offres du maître d'œuvre Cabinet BEC,

Considérant la réalisation au préalable des travaux d'assainissement et d'enfouissement des réseaux secs.

Considérant la nécessité de travaux de voirie et trottoirs rue Jean Jaurès.

DECIDE

Article 1:

D'attribuer le marché d'aménagement de voirie et trottoirs de la rue Jean Jaurès à la société EIFFAGE ZAC du Bel Air Rue Charles Cordier 77164 Ferrières en Brie, pour un montant de 407 616.40€ HT, soit 489 139.68€ €TTC.

Article 2:

Les dépenses seront imputées au chapitre 23 « Immobilisations en cours ».

Article 3:

Le Conseil Municipal sera informé lors de sa prochaine réunion de la présente décision.

Fait à Crégy-lès-Meaux, le 19 août 2025 Pour le Maire empêché, Le 2ème Adjoint au Maire, Luc AIREAULT

Le présent acte peut faire l'abjet d'un recours devant le Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle 77008 Melun dedex, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication/affichage. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr

RECU EN PREFECTUREO Ó 19-lès-Meaux - 28, rue Jean Jaurès - 77124 CREGY LES MEAUX

9_DC-077-217701432-20250819-DM_22_2025